



ASSOCIATION BERGERACOISE DE TIR
STAND DE TIR JEAN MALGAT 96 Impasse Brandelet 24560 FAUX
0553588781

ASSEMBLÉES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES 2026

Chère licenciée, Cher licencié

**Le Président Arnaud Morton de la Chapelle vous invite à une Assemblée Générale ordinaire et
extraordinaire de notre Association qui aura lieu :**

Le dimanche 20 septembre 2026 à 9H30 h au RESTAURANT LA BRAISE, 31 av Marechal FOCH BERGERAC

9h30 Accueil (Café croissant) Réception vérification des licences et des pouvoirs, émargement de la feuille de présence

10 h Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

Ordre du jour

1 Mot du Président, rapport moral

2 Bilan financier, nouvelle cotisation pour 2027/28

3 Bilan sportif remise des médailles

4 Projet acquisition et autre projet.

Vote pour confirmer les membres du Comité Directeur cooptés depuis la précédente Assemblée Générale.

Vote de renouvellement du Président

Le stand de tir sera fermé à cette occasion le dimanche 20 septembre 2026

NB Pour pouvoir voter ou être représenté à l'AG : avoir plus de 16 ans, présenter la licence 2025/2026

Avoir émargé la feuille de présence.

11h 30 Assemblée générale extraordinaire.

Approbation de la modification des statuts et du règlement intérieur ABT

12h 30 Repas pris en commun.

Si vous n'assistez pas à l'AG, n'oubliez pas de nous retourner la procuration, ci après, un quota DES 2/3 nous est nécessaire.

Faux en Périgord le 29 août 2026.

PROCURATION

Je soussigné (e) _____ licence n° _____ certifie donner pouvoir à _____
pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 20 septembre 2026
En manuscrit : Bon pour pouvoir _____ Signature _____

Indiquer éventuellement le nom de la personne à qui vous attribuez la procuration qui devra être présente à l'AG.

Un repas à 15€, pour les adhérents et 30 € pour les non adhérents, paiement à la commande ou sur place, par CB, espèces ou chèque. Limite d'inscription au repas dimanche 13/09 auprès du bureau.

Vous pouvez envoyer votre pouvoir ou la confirmation de votre repas sur francois.cornet@wanadoo.fr

Faux le 29/08/26

Le Président

Arnaud Morton de la Chapelle

Le Secrétaire

François CORNET